



Site internet

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le :

Vendredi 25 novembre 2022
à 19h00 en séance Ordinaire, Salle du conseil

ORDRE DU JOUR

-:-

- Approbation du procès-verbal de la séance précédente.
- Informations au Conseil Municipal des décisions prises dans le cadre des délégations de pouvoirs au Maire.

Direction des finances

- 1 - Décision modificative n° 3 - Ville
- 2 - Décision modificative n° 2 - Foyer Georges Brassens
- 3 - Provision pour dépréciation de comptes de tiers - Reprise et constitution

Cabinet du maire et des élus

- 4 - Avis du conseil municipal sur le projet de requalification des mails historiques d'Orléans et de Place d'Arc
- 5 - Subvention exceptionnelle à l'association APF France Handicap
- 6 - Subvention exceptionnelle à l'association Les Mains Tendues
- 7 - Subvention exceptionnelle au Secours Populaire
- 8 - Subvention exceptionnelle Théâtre de la Tête Noire - Programmation groupe mémoire

Direction des ressources

- 9 - Création d'emploi

Direction de l'éducation et des loisirs

- 10 - Tarifs 2023 - participations communales aux classes transplantées et séjours des collégiens saranais
- 11 - Tarifs 2023 - classes transplantées - participation communale pour les classes maternelles et élémentaires de l'enseignement public
- 12 - Participation financière aux classes transplantées - Ecoles maternelles et élémentaires
- 13 - Subvention exceptionnelle - Théâtre de la Tête Noire - Structure

Direction des services techniques

- 14 - Appel à projets 2022 d'Orléans Métropole pour l'aménagement de la régie agricole communale en vue de l'activité maraîchère - Convention et attribution d'un fonds de concours
- 15 - Dénomination du square situé à l'angle de la rue de l'Orme au Coin et de la rue des

Déportés - Square Cyprien Depardieu

- Informations diverses



Maryvonne Hautin
Maire de Saran